

L'écho d'avril

Le Mot du Maire ...

Depuis quelques temps, nous avons été alertés concernant des déjections canines récurrentes sur des propriétés privées ou sur la voie publique. Cette situation n'est intéressante pour personne et peut obliger le maire à prendre un arrêté l'autorisant à verbaliser.

Par le passé, un montant de 50 € avait été délibéré. Le conseil est prêt à délibérer de nouveau pour monter cette somme de façon à être dissuasive. Merci aux personnes concernées de ramasser les crottes de leurs chiens.



Flash Info

Horaires de la Mairie

du lundi au jeudi
de 9h30 à 12h15 et le
vendredi de 14h à 18h.

Horaires de l'Agence Postale Communale

du lundi au vendredi :
13h45 - 16h30
et le mercredi :
10h30 - 12h
13h45 - 16h30

La mairie et l'agence postale
seront fermées les
14 et 24 mai.

Edito

Dispositif ARGENT DE POCHE

Initié par le Centre Communale d'Action Sociale (C.C.A.S.) de Réaumur, le dispositif « Argent de Poche » offre la possibilité à des jeunes âgés de 16 à 18 ans d'effectuer des petits chantiers de proximité en contrepartie d'une indemnisation.

Ce dispositif a pour objectif d'apporter aux jeunes une première expérience professionnelle, de les impliquer dans l'amélioration de leur cadre de vie, de valoriser aux yeux des adultes le travail effectué par les jeunes et de les responsabiliser.

Les jeunes seront encadrés par un agent communal. Une liste de missions a été définie : désherbage, nettoyage de panneaux de voirie, peinture, arrosage, mises sous pli... à réaliser sur la commune de Réaumur.

En contrepartie, une indemnisation de 15 € par mission de 3 heures sera versée.

Ce dispositif fonctionne pendant les vacances scolaires ; le règlement de fonctionnement et les dossiers d'inscription sont disponibles en téléchargement sur le site www.reaumur.fr ou à la mairie avant le 31 mai 2021.

Attention les places sont limitées, elles seront attribuées par ordre d'arrivée des dossiers complets.

Hey toi, jeune Réaumurois, Réaumuroise !

Tu es disponible cet été ?

Tu as entre 16 et 18 ans ?

Tu aimerais gagner un peu d'argent de poche ?

Tu souhaiterais t'engager au sein de ta commune ?



Le dispositif ARGENT DE POCHE est fait pour toi !



La collectivité propose durant les mois de juillet et août des missions de 3h. Ces dernières, faciles à réaliser, se feront en présence d'un agent de la collectivité.

1 mission = 3 h = 15 €

Inscris toi en mairie avant le 31 mai 2021.

Dossier téléchargeable sur le site internet de la commune ou à la mairie.

Mairie de REAUMUR
02.51.57.90.99.
mairie@reaumur.fr



Responsables d'associations, si vous souhaitez faire passer un article dans le prochain Echo à paraître en mai 2021, faites parvenir votre texte à la Mairie avant le 7 mai 2021.

Les annonces commerciales peuvent être distribuées avec l'Echo mais ne seront pas intégrées au texte.

Nous remercions tous les bénévoles qui distribuent cet écho dans la commune et les villages limitrophes.

Infos municipales

↳ Communauté de communes – Modification des statuts

Le transfert de la compétence « Organisation de la Mobilité » à la Communauté de Communes du Pays de Pouzauges a été approuvé, à compter du 1^{er} juillet 2021.

↳ Droit de préemption urbain

Le Conseil Municipal a institué le droit de préemption urbain (DPU) sur les secteurs U et AU du PLUi.

↳ Pouzauges Bocage Football Club Vendée – Attribution d'une subvention

Après lecture du courrier de Monsieur Philippe BAZANTAY, Président de l'association Pouzauges Bocage FC Vendée, le conseil municipal a décidé d'octroyer une subvention de 1 000 € à l'association pour l'année 2021, sous condition que le stade municipal soit utilisé par l'association. Pour la saison 2020, l'association compte 28 licenciés de Réaumur.

↳ Personnel communal – Plan de formation 2021

Il est nécessaire de construire et de proposer aux agents de la collectivité un plan de formation qui, conformément aux prescriptions de la loi du 19 février 2007, doit répondre simultanément au développement des agents et à celui de la collectivité. Les élus approuvent le plan de formation 2021 tel que présenté.

↳ Commission bâtiments

Plusieurs devis ont été signés pour des travaux de peinture, de signalisation des bâtiments communaux, de démaquillage ...

↳ Commission voirie

La commission s'est réunie pour réfléchir au projet d'aménagement des deux ronds-points et faire un état des lieux sur certains chemins communaux. Des nouveaux motifs lumineux pour les illuminations de Noël ont été achetés.

↳ Commission communication

La commission a travaillé en partenariat avec l'entreprise ProBureau à la réalisation d'un visuel destiné à assurer la promotion du lotissement du Sacré Cœur.

↳ Commission des Impôts Directs

La commission s'est réunie le 16 mars afin d'étudier les évaluations foncières proposées par le service des impôts fonciers suite à des travaux ou des changements d'affectation (Permis de construire, agrandissement, démolition...).

↳ C.C.A.S.

Le conseil d'administration du C.C.A.S. a voté le budget primitif 2021 à l'équilibre en dépenses et en recettes ainsi :

Fonctionnement	68 096,48 €
Investissement	148 399,51 €

↳ Conseil Municipal des Jeunes

La matinée « nettoyage des sentiers » avec le C.M.J. et les Galoches Réaumuroises prévue le samedi 10 avril a été annulée et reportée au samedi 5 juin 2021, en raison des contraintes sanitaires.

✍ Prochaine réunion

- *Conseil Municipal,*

Lundi 10 mai 2021 à 20h, à la salle Ferchault

Infos Plus

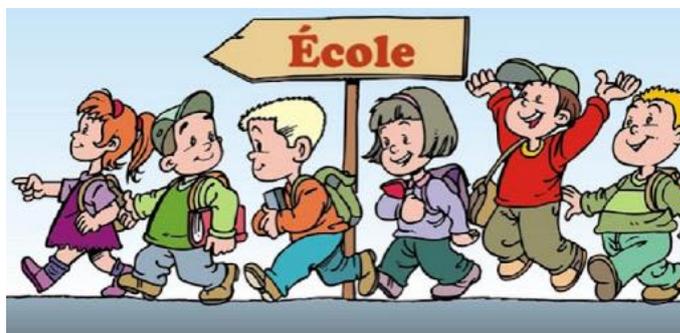
➤ Bibliothèque

Compte tenu des nouvelles directives gouvernementales, 5 bibliothèques du réseau restent ouvertes et continuent à accueillir le public, La Meilleraie-Tillay, Pouzauges, Montournais, Saint Mesmin et la Focellière. Les horaires d'ouverture sont sur le site :

<http://biblio.paysdepouzauges.fr>

➤ Ecole Sainte Marie

Votre enfant est né en 2018, 2019, vous souhaitez l'inscrire à l'école Sainte Marie, merci de prendre contact avec la directrice au 09.63.46.83.53. Les nouvelles familles qui ont déjà visité l'école, merci de rapporter la fiche d'inscription dans la boîte aux lettres avant le 30 avril.



➤ SCOM

Bilan de la collecte des coquillages 2020-2021

32 communes sur 40, qu'en compte le territoire du Scom, ont participé à la collecte des coquillages couvrant ainsi 80% du territoire.

- 13.12 Tonnes de coquillages collectés.

- Environ 2200 déposants.

Au vu du contexte sanitaire, on peut remarquer une diminution du tonnage de 2 tonnes.

► RAPPEL

Relatif aux règles propres à préserver des nuisances en matière de bruit de voisinage

(ARRÊTÉ préfectoral du 12 juillet 2013)

➔ Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité des habitants des immeubles concernés et du voisinage et ceci de jour comme de nuit.

➔ Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent.

A cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Les jours ouvrables :
de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30 ;
- Les samedis :
de 9h à 12h et de 15h à 19h ;
- Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h.



► NOVALISS

Structure de l'Economie Sociale et Solidaire, ayant une double mission :

- Vous êtes à la recherche d'un emploi ou en activité à temps partiel, Novaliss peut vous proposer des missions et vous aider dans vos démarches.
- Vous êtes un particulier ou un professionnel en recherche de personnel (remplacement, surcroît d'activité...), Novaliss répond à votre demande.

Siège Social : 6 rue des Arts – 85500 LES HERBIERS

Permanence : 12 rue du Vieux Château – 85700 POUZAUGES

02.51.67.05.56 / contact@novaliss.fr

www.novaliss.fr

<http://www.facebook.com/novalissemplei>

► LA GENDARMERIE « RESTEZ VIGILANT » :

Sur le démarchage :

Notamment auprès des personnes âgées, la vente de calendrier, les propositions de rénovation de toiture, mur et élagage. Ne laissez entrer personne chez vous que vous ne connaissez pas, demandez des devis et prenez des conseils auprès de vos familles ou de voisins avant toute intervention.

Sur les cambriolages : Votre habitation est vulnérable, si vous partez en vacances, venez le signaler à la gendarmerie « tranquillité vacances », des conseils vous seront donnés. Prévenez vos voisins, cachez vos valeurs (argents bijoux).

Les entreprises, commerces et édifices publics, renseignez-vous sur les systèmes simples de sécurité en vigueur.

Un système vidéo est souhaitable sur certain site.

* Une consultation sûreté de votre établissement **par un référent gendarmerie** peut être réalisée afin d'évaluer le risque de malveillance auquel il peut être confronté et de vous proposer certaines préconisations en la matière.

Sur les vols dans véhicule : Vérifiez que votre voiture est bien fermée, ne laissez pas votre sac à main ou sacoche à l'intérieur. Ne laissez rien de visuel pouvant attirer l'attention.

La prévention de tous les jours, se fait par l'incitation à **composer le 17 ou se déplacer à la gendarmerie** afin de signaler tout élément suspect ou appelant à interrogation. La présence de personne ou véhicule suspect, le démarchage, la vente de calendriers, notamment auprès des personnes âgées et le repérage sont des **facteurs de vigilance**.

Méfiez-vous des faux agents EDF, des EAUX, des policiers ou des mairies. Demandez un justificatif.

Ne perdez pas de temps à signaler un fait ou un élément qui vous interpelle.

Coordonnées : Gendarmerie « 17 » - Brigade de POUZAUGES Tél : 02 51 57 00 24

Assoc' Info

► Les galoches Réaumuroises

Suite aux dernières consignes gouvernementales nous avons décidé d'annuler notre rando « Les rives du Lay » du 9 mai, elle sera reportée au 2^{ème} dimanche de mai 2022.

L'équipe d'aménagement et d'entretien des sentiers ne reste pas inactive pour autant. De nombreux travaux d'amélioration ont été faits depuis quelques mois avec l'appui du Comité Départemental de la Randonnée Pédestre, l'objectif est d'obtenir le label « qualité » sur le sentier « des moulins » n°2.

La reprise des randos avec tout le groupe va dépendre de l'évolution de la pandémie.

► Réau'festif

L'association Réau'festif organise des repas à emporter pour cette année ... et revient en mode cochonnaille :

Repas adulte : jambon et sa sauce, moquette, café gourmand = 12 €

Repas enfant : jambon et sa sauce, moquette, yaourt et bonbon = 6 €

Réservation par hello asso ou par le biais d'un membre de l'association. Nouveauté pour 4 Repas adultes achetés sur hello asso = 1 bouteille de vin offerte. Réservation avant le **15 mai 2021**.

► Familles Rurales Vendée

Présentation de l'Espace de Vie Sociale départemental La Cordée

*Vous êtes un(des) habitant(s) du
territoire vendéen ?*

*Vous avez un projet qui répond à
un besoin des habitants ?*

Ce projet participe au « mieux vivre ensemble » ?

Vous souhaitez être accompagnés ?

L'Espace de Vie Sociale départemental
La Cordée peut vous aider !

Devenue Espace de Vie Sociale départemental et soutenue par quatre partenaires : la CAF, le Conseil Départemental, la Fédération Départementale Familles Rurales et le Crédit Mutuel Océan de Vendée, la Cordée accompagne techniquement et/ou financièrement les collectifs d'habitants pendant toute la durée du projet. L'espace de vie sociale est une structure associative de proximité qui touche tous les publics, dans le but de favoriser l'émergence de projets locaux portés par des habitants du territoire.

Votre projet favorise l'une de ces initiatives : la création de lien social, la création de lien intergénérationnel, le développement local, la prévention, le développement durable ainsi que l'inclusion numérique ?

N'hésitez pas à contacter l'Espace de Vie Sociale La Cordée www.lacordee85.org ou bien au 02 51 44 37 60 pour plus de renseignements.



A vos agendas

sous réserve des conditions sanitaires

Avril

→ OGEC

Sam. 24, Livraison des plantes – **Date modifiée**

Au vu du contexte sanitaire, la livraison de plantes est décalée à la semaine du 26 au 30 avril. La distribution se fera au plus tard le samedi 1^{er} mai. L'information pour récupérer vos commandes sera diffusée sur les réseaux sociaux et affichée à l'école, à la mairie et au Rétro.

Vous pouvez vous rapprocher d'un membre de l'OGEC pour plus de précision.

Mai

→ Réau'festif

Samedi 29, Plat à emporter

Juin

→ APEL – CMJ en partenariat avec Les Galoches Réaumoises

Nettoyage des sentiers

Sam. 5, à 10h départ de la mairie

Ouvert à tous, n'oubliez pas votre gilet jaune !

Etat Civil

📖 Décès :

Marie-Odile TURQUAND, le 9 avril

📖 Naissance :

Ophely BUTLER, le 15 mars

Timéo BREGEON, le 30 mars

La chronique d'avril ...

Le Rétro – Votre commerce de proximité

Depuis le mardi 6 avril 2021, le Rétro accueille le dépôt de pains de la boulangerie Verdon de Montournais. En plus des produits habituels (fruits, légumes, poissons frais, fromages à la coupe, épicerie...), Marise et Fabrice vous proposent du pain, des viennoiseries et à partir du jeudi des pâtisseries. Afin de vous servir au mieux, les horaires du commerce ont été aménagés du mardi au dimanche dès 7h30.



Nouveaux horaires épicerie

Lundi : Fermé

Mardi : 7h30-13h 16h30-19h30

Mercredi : 7h30-13h

Judi : 7h30-13h 16h30-19h30

Vendredi : 7h30-13h 16h30-19h30

Samedi : 7h30-12h30

Dimanche : 7h30-12h30